



Les décisions d'aujourd'hui préparent une rentrée au rabais !

La FCPE 31 dénonce la situation actuelle intolérable de nos écoles, collèges et lycées.

L'Etat, en réitérant ses coupes budgétaires, remet profondément en cause l'organisation et les missions de l'Ecole et ne met plus les moyens nécessaires à l'éducation de nos enfants :

- ▶ Des classes surchargées à 30 élèves par classe en collège et jusqu'à 38 en lycée.
- ▶ Jusqu'à 10 % des enseignements non assurés, par le non remplacement des enseignants absents.
- ▶ Des enseignements obligatoires non assurés ou dispensés partiellement, comme l'enseignement des langues à l'école primaire.
- ▶ Nos enfants refusés de scolarisation en maternelle ou exclus du système éducatif par manque de place en enseignement professionnel en fin de troisième, ou en Bac professionnel en 2 ans, après le BEP.
- ▶ Une tension accrue dans les établissements par la surcharge des services des enseignants et par la raréfaction des surveillants et de tous les personnels non enseignants.

L'Etat tient des discours totalement opposés à ses actes.

Pour **revaloriser** la filière professionnelle, il nous propose de **réduire** d'un an la durée de formation pour obtenir un Bac professionnel.

Pour **lutter contre l'échec scolaire**, il nous propose de **réduire d'une demi-journée** hebdomadaire le temps scolaire en y ajoutant des **contenus supplémentaires**.

Pour favoriser l'apprentissage des langues en sixième il nous propose de généraliser les classes bilangues et de passer de l'enseignement d'**une langue vivante en 4 heures**, à **deux langues vivantes en 5 heures (soit 2,5 heures** d'enseignement chacune!). Le compte n'y est pas!

Dans ce contexte

- ▶ La fermeture de classes liée à la globalisation des effectifs et l'obligation pour certaines familles de scolariser leurs enfants dans un établissement qui n'est pas celui de leur quartier, n'est pas acceptable.
- ▶ La réduction des dotations en heures d'enseignements (DGH) allouées aux collèges et lycées, ne permet plus de mettre en application leur projet d'établissement. Elle entraîne inévitablement la disparition totale de nombreuses options ainsi que la suppression des mesures d'accompagnement et de remédiation destinées aux élèves les plus en difficulté. Cette amputation des moyens est inacceptable

Nous appelons tous les adhérents de la FCPE à la plus grande vigilance dans les établissements, et à prendre localement contact avec les enseignants pour réagir et créer, ensemble, les conditions qui conduiront l'état à revoir sa copie lors des prochaines instances :

- **CDEN du 27 mars 2008** (conseil départemental de l'éducation nationale), concernant l'enseignement primaire,
- **CDEN du 7 avril 2008** (enseignement secondaire-collèges et lycées),
- **CREA du 28 mars 2008** (conseil régional de l'enseignement agricole).
- **CAEN du 25 mars 2008** (conseil académique de l'éducation nationale) pour les lycées d'enseignement généraux, technologiques et professionnels de la région

C'est dès maintenant que la mobilisation de tous est primordiale.

La FCPE appelle tous les parents à venir manifester leur indignation et défendre l'attribution de moyens indispensables au bon fonctionnement de tous les établissements, en participant nombreux, au côté des syndicats* enseignants au

Rassemblement du mercredi 26 mars 2008

à 14h30 Place du Capitole

Toutes les initiatives impulsées par les parents d'élèves seront les bienvenues pour visualiser les conséquences du manque de moyens (banderoles, silhouettes, affichettes au nom de l'établissement pour y inscrire le nombre de suppressions de postes, d'options, d'enseignements, d'heures perdues en non remplacement d'enseignants absents...) **mais aussi la vision passéiste de l'Ecole** (blouses grises, bonnets d'ânes, tableaux noirs et leçons de morale ...) etc ...

* SNUIPP-FSU, SE-UNSA, CGT Educ, Sud Educ, SNES, FSU

* SNUIPP-FSU, SE-UNSA, CGT Educ, Sud Educ, SNES, FSU